

Guide COVID-19 destiné à la population étudiante – Pour une rentrée en toute sécurité!



16 septembre 2020

Table des matières

Introduction.....	1
Distribution des équipements de protection individuelle	1
L'arrivée au cégep	1
Distanciation physique	3
Règles d'hygiène de base	3
En classe ou en laboratoire	3
Présence dans le cégep	4
Manipulation et entretien du masque et de la visière.....	4
Conclusion	5

Introduction

Voici un guide vous permettant de bien vous préparer aux règles sanitaires à suivre lors de votre session d'études au cégep de Baie-Comeau. Il se veut votre outil de référence pour tout ce qui touche les différentes mesures de distanciation, de protection et d'hygiène que vous aurez à respecter pour une rentrée en toute sécurité.

Distribution des équipements de protection individuelle

Le Cégep de Baie-Comeau vous offre deux masques de type artisanal aux couleurs du cégep, un sac réutilisable, ainsi qu'une visière que vous devrez vous-même assembler. Si vous faites votre entrée au cégep, vous vous verrez remettre le tout lors de l'activité d'accueil, les 27 et 28 août prochain. Les étudiants de deuxième et de troisième année devront récupérer leur sac à la vie étudiante, au local A-160. Il est de votre responsabilité d'entretenir ses équipements de protection individuelle.

Les équipements perdus ou brisés ne seront pas remplacés par le Cégep.

Les masques de procédure que vous devrez porter lors d'activités d'apprentissage qui ne permettent pas le respect de la distanciation physique vous seront remis par vos enseignants, lorsque requis.

L'arrivée au cégep

Chaque jour, lors de votre arrivée, vous devrez :

1. Remplir votre déclaration de santé quotidienne et indiquer quels locaux vous fréquenterez au cours de la journée. La déclaration de santé quotidienne se fait à partir du lien suivant :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=rccNRJbu7EiUQ8284J51DMgKggMCkBdHmq_hbAVBSEJUQ1M4VjYyODRHQ1VGv0VMSFBXQVIMWjFXOS4u

Un code QR est également affiché sur les murs du cégep et vous permet d'accéder directement au formulaire par le biais de votre cellulaire.

Toute personne répondant *oui* à l'une des questions de la déclaration de santé ne peut avoir accès au cégep. En d'autres mots :

- Si vous avez ou avez eu des symptômes s'apparentant à la COVID-19, soit :
 - *fièvre (38°C ou plus) ;*
 - *toux (nouvelle ou aggravée) ;*
 - *essoufflement, difficultés respiratoires ;*
 - *perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;*

- *diarrhée et au moins un symptôme général : douleurs musculaires, céphalée (maux de tête), fatigue intense ou importante, mal de gorge, perte d'appétit;*
 - *mal de gorge;*
 - *douleurs musculaires généralisées;*
 - *mal de tête;*
 - *fatigue intense;*
 - *perte d'appétit importante;*
 - *nausées, vomissements ou diarrhées.*
- Si vous ou une personne avec qui vous avez été en contact direct avez reçu un résultat positif ou êtes en attente d'un résultat de test de dépistage pour la COVID-19;
 - Si vous ou une personne avec qui vous avez été en contact direct avez voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.

Alors il ne vous est pas possible d'entrer dans notre établissement. Veuillez communiquer immédiatement avec l'une des personnes suivantes :

Mme Julie Garon Jomphe, coordonnatrice, ressources humaines et ressources financières, au poste 109 ou au 418-297-5785, ou avec Mme Josée Santerre, directrice des ressources humaines et de l'organisation scolaire, au poste 202 ou au 418-297-6947.

2. Vous désinfecter les mains; des distributrices sont disponibles à l'entrée.
3. **Portez le masque ou le couvre-visage dès votre arrivée et chaque fois que vous circulerez dans le cégep.**
4. Afin d'éviter les achalandages inutiles, nous vous suggérons d'emprunter les escaliers du cégep en fonction de votre programme d'études. Cette recommandation s'avère d'autant plus pertinente lors des périodes de pointe de 8 h et 13 h 30 :

<u>Escaliers</u>	<u>Programmes d'études</u>
Escalier de l'entrée des étudiants	Électronique industrielle T.A.C.H Technologies forestières Génie civil Éducation spécialisée Éducation à l'enfance
Escalier central, face à l'entrée principale	Sciences humaines Sciences de la nature Tremplin DEC Soins infirmiers Soins préhospitaliers d'urgence Arts, lettres et communication Comptabilité et gestion

Distanciation physique

Ce qu'il faut retenir :

- 2 mètres : Est la distance qu'il faut respecter entre vous et les membres du personnel, debout ou en déplacement;
- 2 mètres : Est la distance que vous devrez conserver entre étudiants lorsque vous êtes assis, tant dans les salles de classe que dans les aires communes. Les espaces de travail ont été aménagés ainsi, il est important de ne pas déplacer le mobilier en place.

Règles d'hygiène de base

Les règles qu'il importe d'appliquer chaque jour :

- Laver ou désinfecter vos mains régulièrement : à l'arrivée au cégep, lors de l'entrée dans une salle de classe, puis aussi souvent que requis par la suite (après être allé à la salle de bain ou après s'être mouché, par exemple);
- Tousser dans son coude;
- Jeter ses mouchoirs après usage;
- Apporter une bouteille d'eau réutilisable. Il ne sera pas possible de boire à même les abreuvoirs, ils seront seulement disponibles pour remplir votre bouteille;
- Le port du couvre-visage ou masque de type artisanal est permis pour les déplacements dans le cégep. Pour les activités d'apprentissage à moins de 1,5 mètre, il faut porter un masque de procédure et une protection oculaire (visière ou lunette de sécurité).

En classe ou en laboratoire

- Si vous ne pouvez pas être assis à au moins 1,5 mètre des autres étudiants, votre enseignant vous distribuera un masque de procédure que vous devrez porter, en plus de votre visière ou d'une lunette de sécurité. **Les masques de type artisanal/couvre-visage** conviennent uniquement lors des déplacements ou les situations dans lesquels une barrière physique sépare l'étudiant du personnel, ou les étudiants entre eux.
- Si vous êtes assis à au moins 1,5 mètre ou à moins de 2 mètres, votre enseignant vous distribuera un masque de procédure que vous devrez porter;
- Chaque classe sera équipée d'un distributeur de gel désinfectant à l'entrée. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée dans la classe et avant de prendre la lingette et le vaporisateur pour désinfecter votre surface de travail;
- Il est de votre responsabilité de désinfecter votre surface de travail avant de quitter une salle de classe;
- Éviter le prêt d'équipements. Si le prêt d'équipements devient absolument nécessaire, le désinfecter entre chaque utilisateur.

Présence dans le cégep

Nous vous demandons de limiter votre présence au cégep pour la tenue de vos cours. Certaines exceptions s'appliquent, tels qu'un rendez-vous avec un professionnel ou une professionnelle, une activité étudiante planifiée, l'impossibilité de retourner à la maison entre les cours, le besoin d'utiliser un logiciel spécialisé ou le besoin d'un ordinateur à des fins pédagogiques et l'impossibilité d'y avoir accès à la maison.

Rappelez-vous :

- En tout temps, en dehors de vos cours, le port du couvre-visage et le respect de la distanciation physique sont obligatoires;
- L'accès à la zone des casiers demeure possible, avec le respect des consignes ci-dessus;
- L'accès est interdit au stade, excepté pour vos cours d'éducation physique;
- L'accès à la bibliothèque est limité aux services adaptés, au service *Coup de pouce*, ainsi qu'aux ordinateurs et aux places d'étude identifiées;
- Des espaces de travail seront prévus au CVE et dans le Kibboutz. Ceux-ci seront accessibles du lundi au vendredi de 7 h à 18 h;
- Si vous devez dîner au cégep, vous devrez apporter un repas froid. Il n'y aura pas de service alimentaire à l'automne et les fours à micro-ondes ne seront pas disponibles;
- Si, dans le cadre de leurs travaux, les étudiants doivent avoir accès à un laboratoire informatique en dehors des heures de cours, ils doivent préalablement en faire la demande à leur enseignant. Seuls les étudiants autorisés pourront entrer dans le cégep en dehors des heures de cours.

Manipulation et entretien du masque et de la visière

Masque :

- Désinfectez vos mains avant de mettre votre masque;
- Assurez-vous de ne toucher que les cordons ou élastiques qui tiennent le masque à vos oreilles lors de sa manipulation. Si vous devez toucher votre masque, vous devez avoir les mains propres;
- Ajustez votre masque au niveau du nez et du menton : il doit couvrir la totalité de cette partie de votre visage;
- Pour ranger votre masque, manipulez-le par les élastiques ou les cordons et pliez-le en deux de sorte que seule la face extérieure soit visible;
- Pensez à conserver un petit sac ou un petit contenant propre afin de ranger votre masque lorsque vous ne l'utilisez pas;
- N'oubliez pas que les masques peuvent être utilisés pour une période de quatre heures. Vous devez le changer s'il est humide, souillé ou endommagé.

Voici une courte vidéo explicative :

<https://www.youtube.com/watch?v=2y3RKBrKK6c>

Visière :

- Désinfectez vos mains avant de mettre votre visière;
- Assurez-vous de ne toucher que le cerceau de votre visière lorsque vous la mettez;
- Nettoyez régulièrement votre visière avec de l'eau et du savon.

Conclusion

Le Cégep de Baie-Comeau a mis en place des mesures sanitaires strictes, dans le respect des obligations qu'il a en vertu de la CNESST. Ce guide pourrait être appelé à évoluer au cours de la session ou de l'année scolaire. Toute consigne qui n'est pas claire pour vous doit être discutée avec l'un de vos enseignants, ou un autre membre du personnel qui saura vous diriger vers la bonne personne. Nous vous rappelons également que de l'aide psychophysique est disponible pour tout étudiant ou toute étudiante qui en ressentirait le besoin.

Julie Garon Jomphe, CRHA

Coordonnatrice, ressources humaines et ressources financières